

**DOSSIER A RETOURNER COMPLET PAR L'ÉLÈVE AU COLLEGE : Mardi 21 juin pour les actuels 5°, Jeudi 23 juin pour les actuels 4° et Lundi 27 juin pour les actuels 6°, EN MEME TEMPS QUE LA REMISE DES MANUELS. Pas de dépôt en boîte aux lettres/loge/vie scolaire pour éviter toute perte.**

**Constitution des classes : il n'est pas possible de faire de demande de rapprochement entre élèves à titre personnel. Les situations exceptionnelles sont à signaler au professeur principal actuel. Aucun changement de classe ne sera par ailleurs possible et aucune demande ne sera traitée en ce sens à la rentrée, sauf erreur d'option.**

### DOCUMENTS A FOURNIR :

Les 5 fiches suivantes qui devront être complétées recto-verso et signées par les deux parents.

- Vie scolaire
- Infirmerie
- Urgence
- Intendance
- Renseignements** (à ne remplir qu'en cas de modification par rapport à l'année dernière : adresse, téléphone et surtout d'adresse mail, à signaler en rouge).

+

- 4 photos d'identité récentes** portant au dos le nom, le prénom et la classe de l'élève (dont 1 sera agrafée sur la fiche Vie Scolaire).
- La cotisation au Foyer Socio-éducatif (FSE) – non obligatoire** :  
Le FSE subventionne les sorties et voyages scolaires. Il participe à l'achat de fournitures pour les différents clubs, au coût des photos de classe...  
Pour cela établir un chèque de 12 € à l'ordre du F.S.E. du collège Jules Ferry (inscrire au dos du chèque le nom, prénom et classe de l'élève concerné).

#### **UNIQUEMENT EN CAS DE CHANGEMENT RECENT DE SITUATION DE FAMILLE :**

- La photocopie du livret de famille** (situation familiale et naissance de tous les enfants).
- Le justificatif du droit de garde de l'enfant**, en cas de divorce ou de séparation.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### **FOURNITURES SCOLAIRES :**

La liste des fournitures est jointe au présent dossier.

#### **TRANSPORTS SCOLAIRES :**

Inscription à effectuer directement sur le site internet du Conseil Régional OCCITANIE (<https://lio.laregion.fr>) à partir du 13 juin

*Les informations personnelles collectées à l'occasion du dossier d'inscription seront utilisées pour les traitements de données à caractère personnel de l'établissement notamment pour : la gestion administrative et pédagogique de l'élève, la gestion de la restauration, la gestion de la vie scolaire, le contrôle des accès, l'espace numérique de travail.*

*D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement.*

*Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si élève est mineur), vous pouvez contacter la déléguée académique à la protection des données par voie électronique [dpd@ac-toulouse.fr](mailto:dpd@ac-toulouse.fr).*

*Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou la déléguée académique à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>*